



NATURE
ACTION
QUÉBEC

Guide des milieux naturels de la tourbière Red Mill À CHAMPLAIN



Réalisation

Ce guide a été
entièrement réalisé par
Nature-Action Québec.

Septembre 2022

Rédaction

Léa Bouttier,
Chargée de projet

Catherine Brisebois,
Chargée de projet adjointe

Sébastien Lévesque,
Chargé de projet adjoint

Cartographie

Guillaume Couture,
Géomaticien

Conception graphique

Dominique Lavoie
Designer graphique

Sources des photos

Sauf indications contraires,
Nature-Action Québec

Pour plus d'information

nature-action.qc.ca
info@nature-action.qc.ca
450 536-0422

TABLE DES MATIÈRES

QUI EST NATURE-ACTION QUÉBEC ? 4

LA TOURBIÈRE RED MILL : UN VASTE MILIEU PRÉSERVÉ 4

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN : UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ 6

LES MILIEUX HUMIDES 8

LES MILIEUX FORESTIERS 10

MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES 12

LES PRINCIPALES ESPÈCES FAUNIQUES ET FLORISTIQUES 14

L'ENJEU DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES 16

LES OPTIONS DE CONSERVATION 18

DÉCLARATION D'INTENTION 19

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES 21

Avec l'appui financier de :



Fondation de la faune du Québec



The Chawkers Foundation



NATURE
ACTION
QUÉBEC

Qui est Nature-Action Québec ?

Nature-Action Québec (NAQ) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales.

En 1986, inquiets des effets des pesticides sur la santé humaine, des citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville se sont regroupés pour proposer des solutions de rechange à leur utilisation en milieu résidentiel. Trente-six ans plus tard, cette initiative citoyenne est devenue une entreprise d'économie sociale d'envergure provinciale, qui œuvre à la protection et à la mise en valeur de l'environnement de diverses manières.

Que ce soit par la conservation, l'aménagement durable du territoire, la restauration de milieux naturels, la sensibilisation ou l'éducation, NAQ réalise chaque année plusieurs centaines de projets. Pour plus de détails sur nos projets et réalisations, consultez notre site web :

nature-action.qc.ca



Sabot de la Vierge
sur sphaigne

La Tourbière Red Mill : un vaste milieu préservé

La Tourbière Red Mill est un complexe de milieux humides de la Mauricie réparti entre six municipalités, soit Batiscan, Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, et Trois-Rivières, ainsi que deux MRC : des Chenaux et de Trois-Rivières. Le complexe est traversé d'est en ouest par l'autoroute 40, ce qui le rend très propice au développement urbain.

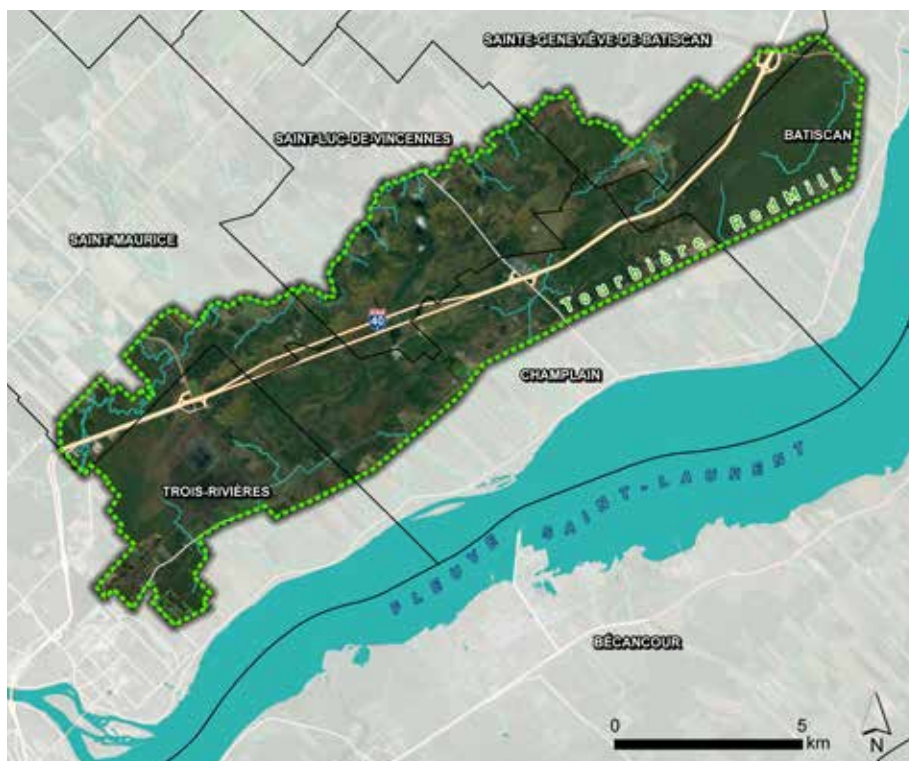
Depuis 10 ans, Nature-Action Québec et des partenaires municipaux et communautaires de la région réalisent plusieurs projets, particulièrement dans le secteur de Trois-Rivières, avec pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques environnementales et permettre le maintien et la conservation de ce milieu riche en biodiversité.

Plusieurs facteurs font de la Tourbière Red Mill un site d'intérêt écologique important, notamment son étendue de 11 329 hectares. De nos jours, il est en effet de plus en plus rare de pouvoir observer des milieux naturels non fragmentés par l'urbanisation, le développement agricole ou industriel. Bien que ces derniers soient indispensables aux activités humaines, ils peuvent être fortement dommageables pour la biodiversité et les services écologiques, eux aussi essentiels pour l'humain.



À certains endroits de la tourbière, l'épaisseur du dépôt organique atteint près de 2 mètres ! Sachant que l'accumulation de tourbe est d'environ 0,5 à 1 mm par année dans les tourbières canadiennes (Quinty & Rochefort, 2003), la Tourbière Red Mill pourrait avoir entre 2 000 et 4 000 ans. Les milieux humides ont une grande valeur dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment grâce à leur capacité à capter et stocker le CO₂, à filtrer naturellement les eaux de surfaces et souterraines, ainsi qu'à réguler le débit d'eau, limitant ainsi les inondations. Les milieux humides du complexe de la Tourbière Red Mill sont très riches, que ce soit en termes de diversité d'habitats, d'espèces fauniques et floristiques ou encore en ce qui concerne les ressources naturelles.

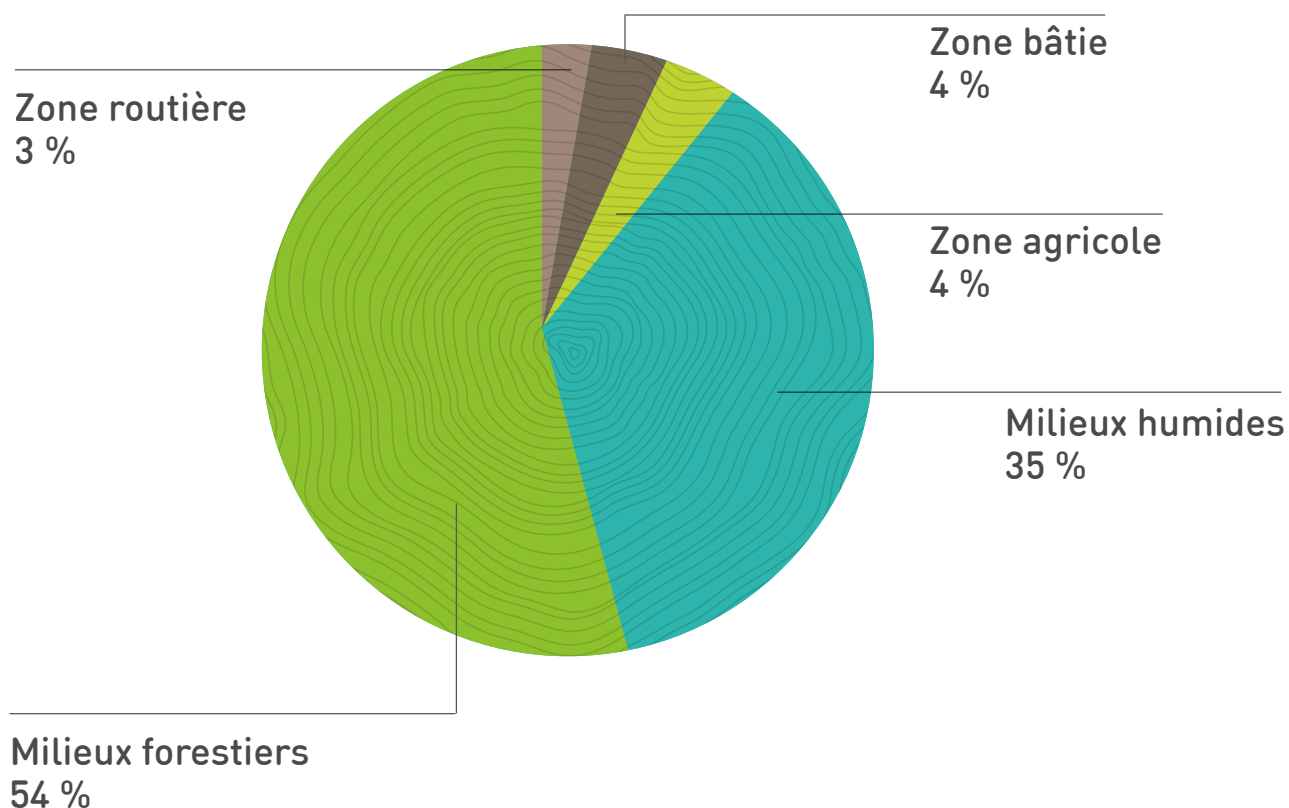
Carte de la Tourbière Red Mill



Sabot de la Vierge
sur sphaigne

Municipalité de Champlain : un territoire diversifié

Occupation du sol sur la zone à l'étude, à Champlain



Dans ce diagramme, est considéré comme milieu forestier un territoire recouvert d'arbres, qu'ils soient conifères ou feuillus, sur un sol terrestre, c'est-à-dire qui n'est pas recouvert d'eau, que ce soit partiellement ou toute l'année. Un milieu humide, quant à lui, peut être boisé ou ouvert, mais son sol sera inondé au moins une partie de l'année.

La municipalité de Champlain fait partie de la MRC des Chenaux, au sein de la région administrative de la Mauricie. Lors du recensement de 2016, sa population était de 1 735 habitants.

Ce guide vise à explorer et à décrire les écosystèmes naturels présents sur le territoire de Champlain, ainsi qu'à survoler les enjeux environnementaux en lien avec ces derniers. Il expliquera également les avantages apportés par les services écosystémiques et fournira des conseils pour préserver la richesse de ce patrimoine naturel.

Le saviez-vous ?

La fragmentation entraîne une diminution de la biodiversité et fragilise la dynamique des écosystèmes. En effet, le manque de liens écologiques entre les milieux naturels rend le déplacement de la faune plus difficile et diminue les transferts génétiques issus de la reproduction. De plus, les risques de prédation sont plus élevés dans ces conditions et la disponibilité en nourriture très limitée. Les scientifiques estiment que les milieux naturels de proximité et dont la superficie dépasse 100 hectares permettent à la biodiversité de prospérer adéquatement.

Le développement urbain et la connectivité des milieux naturels : un vrai défi !

À Champlain, les milieux naturels se partagent le territoire avec la trame urbaine et les terres agricoles. La proximité de ces divers milieux représente un défi important puisque chacun d'entre eux requiert certaines conditions pour subsister. La dispersion des milieux naturels au sein des terres agricoles, ainsi que la diminution de leur taille et de leur nombre créent un effet de fragmentation.

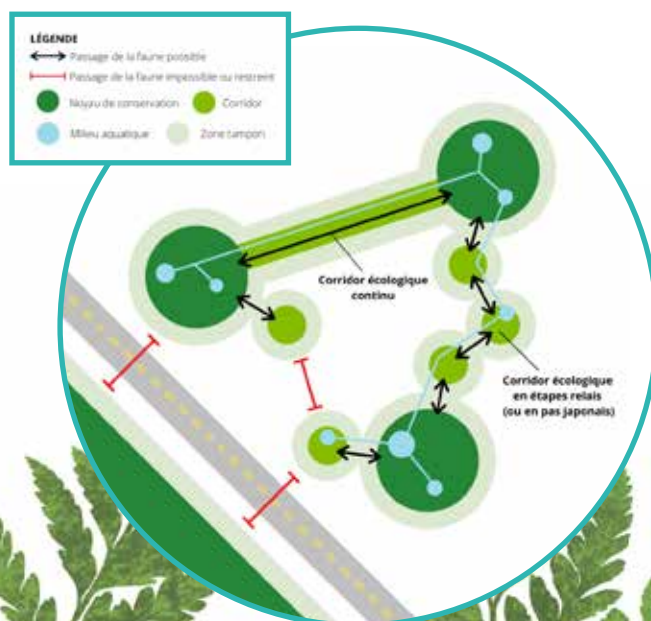
Les milieux naturels de Champlain : une valeur écologique à conserver et qui rend service

La variété des écosystèmes présents sur le territoire apporte des bénéfices considérables pour le bien-être des citoyens et l'économie de la Ville. En effet, les biens et services écosystémiques que rendent les milieux naturels permettent de réguler les inondations, diminuer l'érosion des sols, favoriser la pollinisation, alimenter la ville en eau, améliorer la qualité de l'air, en plus de constituer des habitats vitaux pour la faune et la flore.

Les corridors forestiers : des liens vitaux pour les écosystèmes

Préserver ou restaurer la continuité entre les habitats et les foyers de biodiversité permet de maintenir les écosystèmes en santé et de rompre l'isolement des populations enclavées. Cette continuité est appelée un corridor écologique ou encore corridor naturel, corridor faunique, ceinture verte ou corridor forestier. Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada recommande que la largeur minimale optimale d'un corridor forestier soit établie à 900 mètres afin de répondre aux exigences vitales de la majorité des espèces. De plus, pour que la faune puisse en tirer le meilleur profit, un corridor forestier ne devrait pas être interrompu sur une distance de plus de 200 mètres.

Représentation des corridors écologiques





Herbacées émergentes
Quenouille (*Typha* sp.)



Herbacées graminoides
Scirpes des marais
CC BY-SA 4.0 / Yuvalr



Herbacées latifoliées
Sagittaire à larges feuilles



Espèces ligneuses
Saufe noir

Les milieux humides

Qu'est-ce qu'un milieu humide ?

Un milieu humide se caractérise par la présence d'eau permanente ou semi-permanente, si bien qu'il peut s'apparenter à un milieu terrestre. Cette composante hydraulique modifie la nature du sol et de la végétation qui s'y trouvent. Les milieux humides jouent un rôle clé dans l'équilibre des écosystèmes, notamment en abritant et en supportant une biodiversité importante. Ces derniers agissent également comme filtres naturels, améliorant ainsi la qualité de l'eau. Enfin, les milieux humides sont souvent comparés à des éponges en raison de leur capacité à absorber de grandes quantités de précipitations et à prévenir les risques d'inondation et d'érosion des rives.

Les types de milieux humides

Marécages : les marécages sont caractérisés par la présence importante d'arbustes ou d'arbres. On y retrouve de l'eau stagnante durant une partie de l'année. L'humidité du sol varie en fonction de l'emplacement du marécage et du niveau de la nappe phréatique. Ces milieux humides sont caractérisés par un sol minéral et un mauvais drainage, mais également par une forte productivité biologique, d'où leur importance.

Tourbières : les tourbières sont des milieux humides avec une nappe phréatique élevée et composés de tourbe souvent issue de la végétation ayant autrefois envahi un lac. Les espèces végétales présentes dans les tourbières sont très sensibles aux paramètres physicochimiques de leur écosystème. Les tourbières ombrothropes (bog) sont dominées

par des sphaignes (*Sphagnum* sp.) et des Éricacées (*Ericaceae* sp.). Les tourbières minérotrophes (fen) abritent quant à elles davantage d'herbacées et des mousses. Ces différences peuvent être expliquées entre autres par l'acidité du milieu, plus importante dans la tourbière ombrothrophe. Les tourbières boisées, quant à elles, se trouvent souvent en bordure des tourbières bogs ou fens, et peuvent parfois être un stade de développement de ces dernières. Les arbres que l'on y trouve sont généralement adaptés à un mauvais drainage et un sol pauvre.

Marais : un marais est un site composé principalement d'herbacées (émergentes, graminoides ou latifoliées). Les espèces ligneuses (arbres et arbustes) recouvrent moins de 25 % de la surface du milieu. Les marais sont souvent reliés aux réseaux hydriques adjacents, qui font varier les niveaux d'eau entraînant ainsi une présence d'eau temporaire, semi-permanente ou encore permanente.

Type, superficie, localisation et valeur écologique des milieux humides de Champlain

Un total de 1 008 hectares de milieux humides sont présents à Champlain, comprenant des tourbières boisées, des tourbières ouvertes de type « fen » et « bog », ainsi que des marécages. L'ensemble des milieux humides représente 17 % du territoire.

Les tourbières boisées couvrent la plus grande partie des milieux humides de la municipalité, soit plus de 556 hectares (55 % des milieux humides). Les tourbières ouvertes fen couvrent une plus petite zone, de 213 hectares seulement. Les tourbières ouvertes de type « bog », quant à elles, couvrent 67 hectares (7 %). Les marécages recouvrent près

de 152 hectares (15 % des milieux humides). Une petite zone de marais est présente sur le territoire, et couvre environ 15 hectares (1 % des milieux humides). La tourbière boisée se trouve plutôt à la frontière nord-ouest de la municipalité. Un gros territoire de tourbière ouverte de type « fen » se trouve au nord de la municipalité, en bordure de l'autoroute 40. Quelques milieux humides se trouvent également en bordure du Saint-Laurent, surtout des marécages et des marais.

La municipalité de Champlain bénéficie donc d'une grande richesse écologique de par la présence de ces nombreux milieux humides. Plusieurs espèces les habitent, qu'elles soient animales ou végétales. Pensons notamment à la droséra (*Drosera* sp.), petite plante carnivore qui se nourrit d'insectes, plutôt abondante dans les tourbières. Une autre plante carnivore des tourbières est la sarracénie pourpre (*Sarracenia purpurea*). Cette plante en forme d'urne se nourrit également des nombreux insectes présents dans la tourbière. L'eau de pluie s'accumule dans les feuilles en forme de trompette dressée. Attirés par l'eau et par la coloration vive de la plante, les insectes vont se faire prendre au piège et se noyer. Puis, tranquillement, la sarracénie pourpre sécrète des enzymes qui vont lui permettre de digérer ses proies. Selon plusieurs botanistes, cette plante carnivore constitue l'une des plantes les plus remarquables de nos tourbières.



Sarracénie pourpre

Pour en savoir plus sur les tourbières : [Groupe de recherche en écologie des tourbières \(GRET\)](#) et sur les milieux humides : [Conservation de la Nature Canada – Milieux humides](#)

Carte des milieux humides de Champlain



UN MILIEU HUMIDE OU HYDRIQUE SE TROUVE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Voici quelques conseils :

- Créez ou maintenez des bandes riveraines de 10 à 15 mètres autour des cours d'eau de votre terrain.
- Préservez vos milieux humides en évitant de les drainer, peu importe leur taille. Les petits comme les grands jouent un rôle essentiel pour la régulation des précipitations et la purification des eaux.
- Protégez vos rives et vos milieux humides en évitant d'y aménager des sentiers ou des chemins. Prenez également soin de faire un détour ou d'installer des ponceaux de bonne dimension.
- Selon la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, tous travaux effectués en milieu humide nécessitent un certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Contacter un organisme de bassin versant ou un organisme de conservation pour plus d'informations.

Le saviez-vous ?

Au Québec et ailleurs dans le monde, la fragmentation du couvert forestier a engendré une perte de la superficie forestière importante. Pour un territoire donné, les scientifiques considèrent que sous un seuil de 30 % de couverture forestière, l'intégrité de la biodiversité est menacée et que plusieurs problèmes environnementaux peuvent en résulter.

Les milieux forestiers

Qu'est-ce qu'un milieu forestier ?

Un milieu forestier est constitué d'une population d'arbres, d'arbustes et de plantes indigènes qui entretiennent des relations complexes avec leur environnement, soit : le sol, l'eau, l'air, la température, le rayonnement solaire, les animaux, les champignons, etc. En résumé, un milieu forestier représente un équilibre entre ces éléments naturels qui forment un écosystème et qui évoluent au cours du temps.

Les milieux forestiers sont souvent comparés à des poumons en raison de la capacité des arbres à capter le dioxyde de carbone (CO₂), améliorant ainsi la qualité de l'air. Ils permettent aussi de diminuer le réchauffement urbain grâce à l'ombre qu'ils projettent au sol.

Les milieux forestiers peuvent être en milieu terrestre ainsi qu'en milieu humide.

Type, superficie, localisation et valeur écologique des milieux forestiers de Champlain

La zone boisée couvre plus de 2 216 hectares du territoire de la Tourbière Red Mill au sein de la municipalité de Champlain. Les peuplements feuillus couvrent 1 125 hectares (environ 51 %) et il s'agit principalement d'érablières avec des érables rouges accompagnés d'espèces feuillues tolérantes à l'ombre comme l'érable à sucre ou d'espèces intolérantes à l'ombre comme les peupliers et les bouleaux gris. Certains peuplements sont mixtes et comprennent à la fois des espèces résineuses comme le pin blanc et des espèces feuillues. Ces derniers représentent environ 8 % des forêts de la tourbière. Le reste des peuplements (41 %) sont formés de résineux comme des pessières noires et des pinèdes.

Dans les forêts résineuses et mixtes, la forte présence de feuillage persistant (feuillage demeurant sur les branches durant l'hiver) crée une meilleure protection,

notamment lors de la saison froide. Ce feuillage fournit en effet aux espèces fauniques passant l'hiver au Québec de meilleurs abris que dans les peuplements constitués principalement de feuillus. Aussi, certaines espèces fauniques se nourrissent de différentes parties d'essences résineuses telles que les bourgeons, les jeunes pousses ou encore la sève.

Les peuplements forestiers diversifiés que l'on retrouve sur le territoire de Champlain favorisent la présence d'une grande diversité d'oiseaux dont la Petite Buse (*Buteo platypterus*). Cette dernière a d'ailleurs été observée à proximité de la zone de la tourbière. Il s'agit d'un oiseau de proie d'intérêt, car il est sensible aux perturbations et/ou au dérangement. Ainsi, sa présence indique que le milieu subit de faibles perturbations et est en bon état de conservation. La Petite Buse préfère les forêts de feuillus ou les forêts mixtes pour la nidification. Elle utilise les ouvertures comme les sentiers et les friches pour attraper ses proies. Cet oiseau migre vers le sud quand arrive l'automne et revient au printemps pour nicher. La fragmentation des milieux forestiers, par la coupe ou l'urbanisation, représente un danger pour son habitat naturel.

Carte des milieux forestiers de Champlain





VOUS POSSÉDEZ UNE TERRE À BOIS ?

Voici quelques pistes pour vous aider à garder votre propriété en santé !

- Conservez environ 10 arbres morts, mais encore debout (chicots), par hectare afin de créer des abris pour la faune.
- Conservez les branches ou les troncs d'arbres (débris ligneux) au sol. Ces débris enrichissent et régénèrent votre sol. Ils sont également de véritables garde-mangers pour la faune et peuvent abriter plusieurs espèces d'insectes et d'amphibiens comme des salamandres.
- Faites réaliser un plan d'aménagement forestier pour mettre votre forêt en valeur.
- Favorisez la biodiversité en conservant des arbres d'espèces et d'âges variés. Par exemple, dans une érablière, conservez minimalement 1/3 d'essences autres que l'érable à sucre. Favorisez également une régénération diversifiée (semis et gaules) pour assurer l'avenir de votre forêt.
- Réalisez vos travaux forestiers en hiver, lorsque le sol est gelé et couvert de neige. Vous minimiserez ainsi la compaction du sol et le piétinement de la flore.
- Évitez de réaliser des travaux près des cours d'eau ou des milieux humides.
- Informez-vous auprès de votre MRC pour obtenir un permis préalable à vos travaux d'aménagement forestier. Des règles d'abattage sont en place pour vous guider et assurer la pérennité des forêts.

Contactez l'agence forestière de votre région ou un organisme de conservation pour plus d'informations.

Le saviez-vous?

Il est courant de penser que les milieux naturels nuisent à la production agricole, car ils réduisent la superficie des champs cultivables et servent d'abris pour la petite faune. Rassurez-vous, il n'en est rien! Au contraire, les milieux naturels sont bénéfiques pour vos cultures à plusieurs égards, particulièrement pour le sol. Les milieux naturels contribuent à la stabilisation des sols (prévention de l'érosion), améliorent leur qualité, filtrent les contaminants présents et procurent un habitat pour des espèces très utiles, comme les oiseaux de proie. Ces derniers contribuent au contrôle des populations de petits mammifères qui sont parfois nuisibles aux cultures.

Milieux ouverts et agricoles

Sur le territoire de la municipalité de Champlain, une certaine superficie de terre est allouée à l'activité agricole. En fait, 116 hectares sont exploités à des fins agricoles ou forment des friches, soit 4 % du secteur de la municipalité.

Friches : une friche est un espace ouvert, laissé à l'abandon à la suite de la cessation d'une activité agricole, forestière ou autre. Son potentiel faunique ou floristique peut varier en fonction des types de milieux avoisinants. Par exemple, la présence de ruisseaux ou de plans d'eau attirera une plus grande variété d'amphibiens et reptiles, tandis que la présence d'arbustes fruitiers attirera de nombreux oiseaux frugivores. Les friches enrichissent la diversité du milieu en offrant des habitats adaptés aux espèces des milieux ouverts comme les oiseaux champêtres. Ce sont aussi de véritables terrains de chasse pour les oiseaux de proie qui peuvent y repérer de loin les petits rongeurs.

Milieux agricoles : bien que les terres agricoles ne soient pas considérées comme des milieux naturels, elles jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité en général. À l'instar des friches, plusieurs espèces animales utilisent les terres agricoles, particulièrement celles à proximité

des milieux naturels, pour nicher ou chasser. Les milieux agricoles doivent être entourés d'une zone tampon pour ne pas être néfastes pour les milieux naturels qui les entourent. Une zone tampon est un espace de transition, qui permet de ralentir et de filtrer les eaux de ruissellement en provenance des champs agricoles. Cette eau est souvent chargée de polluants provenant de l'activité agricole qui, s'ils ne sont pas interceptés, peuvent contaminer les milieux humides et hydriques environnants.



Sur le territoire de Champlain, les milieux agricoles et agroforestiers partagent le territoire des milieux humides. Des oiseaux champêtres ont été observés sur le territoire de la municipalité, tels que la Crécerelle d'Amérique (*Falco sparverius*). Cet oiseau de proie se distingue par sa queue rousse et les deux bandes noires situées au niveau de sa joue. On le rencontre à la lisière des forêts, en milieu agricole et en milieu urbain. La Crécerelle se nourrit de petits rongeurs, de petits oiseaux et d'insectes. Il s'agit d'une espèce champêtre qui affectionne les habitats modifiés par l'homme. Comme plusieurs espèces champêtres, elle est affectée par la pratique de l'agriculture intensive. L'aménagement durable et écologique de ces terres, avec l'implication des exploitants, est donc primordial dans un objectif de protection à long terme des caractéristiques écologiques de la Tourbière Red Mill.



Crécerelle d'Amérique



VOUS AVEZ UNE TERRE AGRICOLE, UN PRÉ OU UNE FRICHE ?

Voici quelques actions à mettre en place :

- Aménagez des bandes riveraines, des haies brise-vent et des bosquets d'arbres et d'arbustes diversifiés pour créer des habitats pour la faune et faciliter son déplacement entre deux milieux naturels.
- Installez des nichoirs et plantez des perchoirs (arbres isolés ou poteaux) pour favoriser la présence de prédateurs des espèces fauniques nuisibles à l'agriculture.
- Retardez à l'automne la fauche des terres en friche ou en jachère pour éviter de nuire aux oiseaux qui y nichent.
- Travaillez en partenariat avec un club-conseil en agroenvironnement pour améliorer la qualité des habitats sur votre terre et adoptez des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Contactez le club-conseil en agroenvironnement de votre région ou un organisme de conservation pour plus d'informations.

Les principales espèces fauniques et floristiques

Divers recensements et observation citoyennes ont permis de noter la présence de nombreuses espèces fauniques et floristiques sur et à proximité de la municipalité de Champlain. Parmi ces espèces, nommons entre autre la listère du Sud (*Listera australis* Lindley), l'aster à feuille de linnaire (*Lonactis linariifolia*), la chauve-souris, le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) et la salamandre à quatre orteils (*Hemidactylum scutatatum*).



salamandre à quatre orteils

Salamandre à quatre orteils

La Tourbière Red Mill est un endroit propice pour la salamandre à quatre orteils, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Cette salamandre a un milieu de vie plutôt restreint puisqu'elle ne vit que dans les forêts feuillues ou les tourbières boisées aux sous-bois humides avec des tapis de mousse de sphaigne. Ce type de salamandre n'a pas de poumons, elle dépend exclusivement de l'humidité de sa peau pour « respirer ». La présence de la salamandre à quatre orteils démontre la pureté de l'eau et des cuvettes humides, puisque sa survie en dépend.

Aster à feuille de linnaire

Cette plante est une espèce vulnérable au Québec. Elle ressemble énormément à la linnaire vulgaire, une plante des bords de routes. La répartition de cette espèce est limitée à peu de régions au Québec. D'ailleurs, la majorité de sa population se trouve dans la municipalité de Trois-Rivières, mais quelques individus ont été répertoriés dans la municipalité de Champlain. Le lotissement domiciliaire ou industriel et le passage de véhicules tout-terrain sont associés à la perte de son habitat. Les grandes populations se trouvent dans les milieux sablonneux, secs et ouverts, souvent en association avec le pin gris.

Listère du Sud

Cette plante de la famille des Orchidacées est désignée comme espèce menacée au Québec. Elle produit des fleurs rouges et croît dans les zones semi-ouvertes en bordure des tourbières ombrotrophes (bog), et on la trouve dans certaines régions du Québec, dont la Mauricie. Au Québec, selon le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), sa population totale se chiffre à environ 3 000 plants. La modification du drainage pour la culture de la canneberge, ou par la circulation hors sentier de véhicules tout-terrain est une réelle menace à la survie de l'espèce.



Listère du Sud
Flickr / Brad Wilson



Aster à feuille de linnaire
William Lévesque

LA BIODIVERSITÉ, *un patrimoine naturel fragile*

La biodiversité fait référence à la diversité des espèces vivantes. Une grande biodiversité maximise les chances que les individus d'une population soient adaptés à un environnement changeant. Depuis de nombreuses années, nous assistons à une réduction de la biodiversité, notamment en raison des activités anthropiques (de l'humain). La perte de cette biodiversité rend non seulement les écosystèmes plus fragiles, elle diminue aussi l'efficacité des services écosystémiques dont l'être humain dépend pour sa survie. Protéger la biodiversité, c'est donc bon pour la planète, mais également pour nous !

Dard de sable

Le dard de sable est une espèce aquatique en péril au Canada. Il s'agit d'un tout petit poisson mesurant entre 45 et 70 millimètres. Il fréquente les fonds sablonneux et les cours d'eau, et sa présence signifie que l'eau y est de bonne qualité, propre. C'est donc un bon signe que l'espèce ait été repérée sur le territoire de la municipalité. Néanmoins, plusieurs activités humaines nuisent à l'habitat du dard de sable, dont l'apport de fertilisants dans l'eau et la dégradation des rives par le retrait de la végétation naturelle.



Dard de sable

Les chauves-souris

Ces petits mammifères volants, occupent une place importante dans le maintien des écosystèmes. Chasseurs d'insectes hors pair, ils deviennent un atout important dans le contrôle des populations d'insectes. Leur présence près des milieux agricoles peut contribuer à diminuer considérablement l'utilisation de pesticides, en plus de participer à la pollinisation et au transport des graines. L'habitat des chauves-souris comprend les forêts matures, les bâtiments abandonnés, les greniers et les cavernes près des plans d'eau. Certaines vont même jusqu'à s'abriter sous l'écorce d'un vieil arbre ! On trouve huit espèces de chauves-souris au Québec dont la plupart ont un statut précaire, comme la petite chauve-souris brune (*Myotis lucifugus*), la chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis*) et la pipistrelle de l'Est (*Perimyotis subflavus*) qui sont considérées en voie de disparition par le Gouvernement fédéral. Toutes les espèces de chauves-souris ont été entendues dans la Tourbière Red Mill (secteur Trois-Rivières).



Chauve-souris cendrée
Karen Powers, Common

Pour en savoir plus sur les espèces à statut dans la province : [Carte interactive du Centre de données du patrimoine naturel du Québec \(CDPNQ\)](#)

Sac d'encapsulation des troncs coupés de nerprun



L'enjeu des espèces exotiques envahissantes

Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont été répertoriées dans les milieux naturels de la Tourbière Red Mill et pourraient se retrouver sur le territoire de la municipalité de Champlain.

Roseau commun

Le roseau commun (*Phragmites australis*), aussi appelé phragmite, est l'espèce exotique la plus envahissante du nord-est de l'Amérique du Nord. Il peut atteindre 5 m de haut et se distingue par son inflorescence mauve à brunâtre en « plumeau ». Il se propage facilement par ses nombreuses graines et par son système souterrain de rhizomes. Le phragmite commun affectionne particulièrement les bords de route et les zones humides (marais et marécage). Il a la particularité d'obstruer la lumière nécessaire à la croissance des autres plantes, diminuant ainsi la biodiversité du milieu où il s'installe.

Pour en savoir plus sur les espèces exotiques envahissantes : en général, consulter [le site web de Nature-Action Québec, section « EVEC »](#) et sur le phragmite, consulter [le site web du Groupe de recherche sur le phragmite](#)



Roseau commun

Renouée du Japon

La renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est une plante vivace qui peut atteindre quelques mètres de haut et qui se répand rapidement à l'aide d'un rhizome qui s'enfouit à 2 m de profondeur. Cette tige souterraine dégage des toxines, empêchant d'autres végétaux de s'établir. Elle a la particularité de pouvoir repousser à partir d'un minuscule morceau de rhizome ou de tige. De plus, celui-ci peut rester en dormance sous terre pendant 10 ans. Son élimination est fastidieuse : il faut couper les tiges au niveau du sol plusieurs fois par été et pendant plusieurs années, tout en faisant attention de bien se débarrasser des résidus dans des sacs fermés hermétiquement afin de ne pas répandre cette espèce redoutable.



Renouée du Japon



Nerprun bourdaine



Nerprun cathartique

Nerpruns

Les nerpruns (*Rhamnus* sp.) sont des arbustes qui peuvent atteindre 6 m de hauteur. Ils produisent une grande quantité de fruits et se propagent rapidement. Ces espèces sont très envahissantes et il est difficile de les éradiquer. Il est important d'éviter de favoriser leur propagation en ne transportant pas de parties de l'arbuste (fruits, branches, etc.) en dehors du boisé. Le nerprun profite des éclaircies pour proliférer. L'ouverture du couvert forestier offre à cette espèce envahissante la lumière nécessaire pour occuper plus de terrain. Il est important de savoir reconnaître cette plante et d'éviter de faire des coupes importantes à proximité de celle-ci.



DÉCLARATION D'INTENTION

Je, _____, propriétaire d'un milieu naturel situé sur le territoire de Champlain, déclare avoir pris connaissance du Guide des milieux naturels.

Les milieux naturels jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité et de l'équilibre biologique et je suis conscient de leur fragilité.

Compte tenu de cette importance, je reconnais la valeur écologique de ma propriété et je m'engage moralement à :

- conserver les milieux humides et terrestres présents sur ma propriété ;
- appliquer les recommandations de conservation présentées dans ce cahier, dans la mesure du possible.

Nature-Action Québec et la municipalité de Champlain s'engagent à :

- vous appuyer dans vos actions de conservation, de protection, de gestion et de mise en valeur de votre propriété, dans la mesure de leurs moyens ;
- vous accompagner sur votre propriété, dans la mesure de nos capacités, afin de délimiter les zones sensibles et de bonifier l'ensemble des données déjà recueillies.

Propriétaire

Date

Numéro(s) de lot(s), si connu(s)

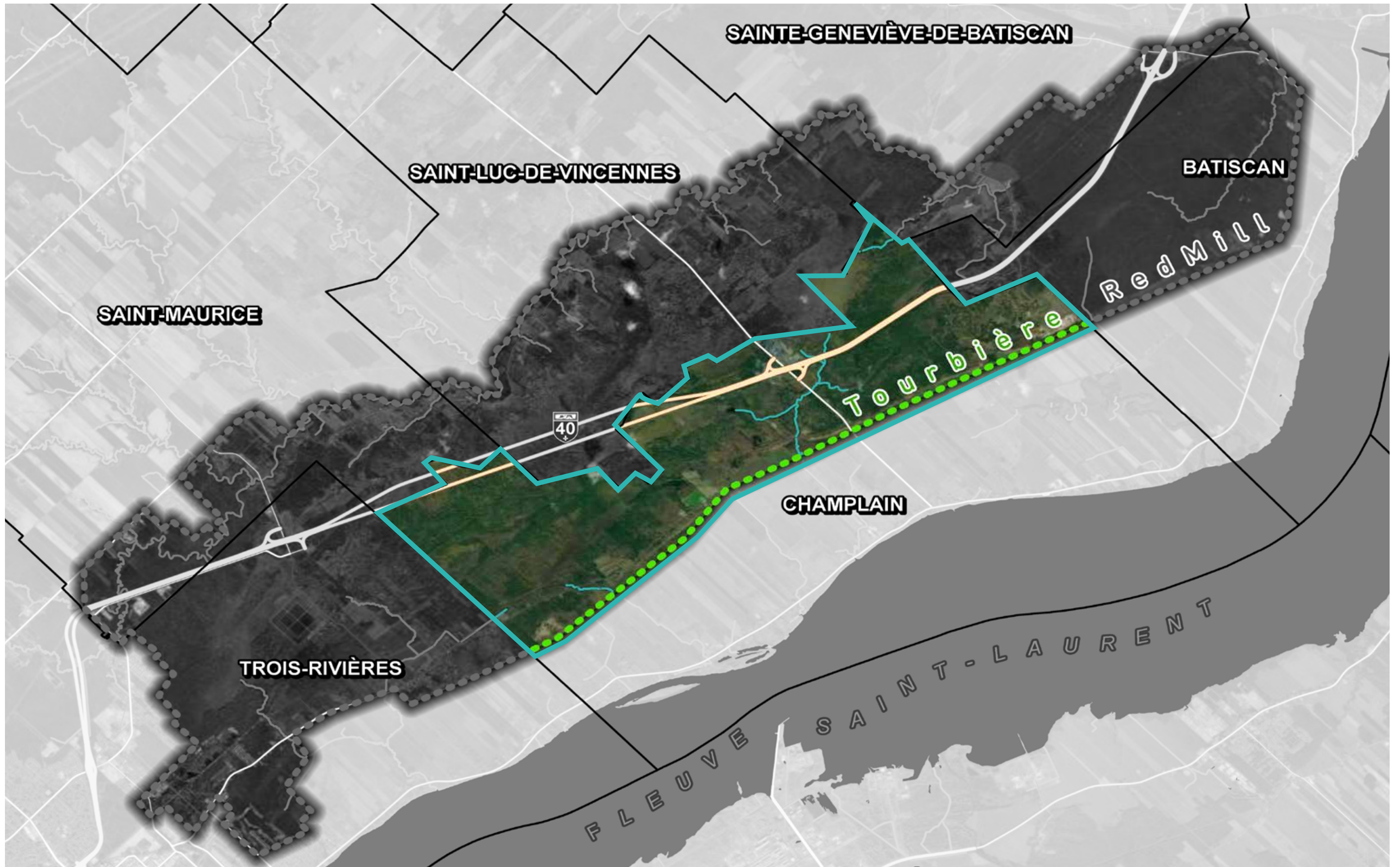
Représentant de Nature-Action Québec

Date

Représentant de la municipalité de Champlain

Date

Cette déclaration d'intention est un engagement qui repose sur l'honneur. Elle n'a aucune valeur juridique. Une fois signée, veuillez la transmettre à Nature-Action Québec par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : lea.bouttier@nature-action.qc.ca



SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

SAINT-LUC-DE-VINCENNES

BATISCAN

SAINT-MAURICE

Red Mill

Tourbière



CHAMPLAIN

TROIS-RIVIÈRES

FLEUVE SAINT-LAURENT



RÉPERTOIRE DES RESSOURCES

Nature-Action Québec

120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
info@nature-action.qc.ca
1 800 214-1214
nature-action.qc.ca

Fondation de la faune du Québec

1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Québec (Québec) G1V 4P1
ffq@fondationdelafaune.qc.ca
1 877 639-0442
fondationdelafaune.qc.ca

Environnement Mauricie

1060, rue Saint-François-Xavier, bureau 345
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8
info@environnementmauricie.com
819 694-1748
environnementmauricie.com

Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)

211, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0
info@sambba.qc.ca
418 362-3202
sambba.qc.ca

Comité ZIP Les Deux Rives

3930, rue Louis-Pinard, bureau 206
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9
administration@zip2r.org
819 375-8699
zip2r.org

Municipalité de Champlain

819, rue Notre-Dame, C.P. 250
Champlain (Québec) G0X 1C0
info@municipalite.champlain.qc.ca
819 295-3979
municipalite.champlain.qc.ca





NATURE
ACTION
QUÉBEC